



---

## **CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA**

### **Mercredi, 31 janvier 2024**

#### **Participants**

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Alessandra TRABATTONI, Chef du bureau de la MINUSCA pour la région de Kaga
- Abdoulaye MAHAMAT, Préfet de la Nana-Gribizi
- Evrard LAMINE, Préfet par intérim de l'Ouham-Fafa
- Lydie Georgette Gahoro SOULOU, Préfète de la Kemo

#### **PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA**

- La Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en République Centrafricaine et Cheffe de la MINUSCA, Valentine Rugwabiza, a été reçue, mardi 30 janvier, par le Premier Ministre Félix Moloua. Les entretiens entre les deux personnalités ont porté sur les réalisations de la MINUSCA en 2022-2023, les perspectives pour 2023-2024 à travers le nouveau mandat de la Mission ainsi que le partenariat entre les deux institutions, marqué notamment par des visites conjointes dans certaines préfectures.
- La MINUSCA a apporté son soutien technique et financier à l'organisation du Forum régional des Ministres de la Communication, de l'Information, des NTIC et des Médias des Etats membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), qui clôture ses travaux ce mercredi 31 janvier à Bangui.

Le forum de deux jours avait pour objectif d'examiner et de procéder à la pré-validation du projet de Stratégie régionale et de Plan d'action pour la prévention et la lutte contre les discours de haine dans les supports de communication écrite, audiovisuelle et numérique en Afrique centrale.

Lors de l'ouverture du forum, la Représentante spéciale adjointe des Nations Unies, Joanne Adamson, a salué ce processus régional engagé depuis plus de deux ans qui permettra de mettre en place « *un cadre commun pour lutter contre ce fléau, qui représente une menace à la paix, la sécurité et la promotion des droits de l'homme pour la région* ». Elle a ajouté que la politique nationale des droits de l'Homme récemment adopté offre un nouvel outil au « *gouvernement centrafricain pour renforcer la lutte contre les discours de haine en particulier et renforcer le respect des droits de l'homme en général* ».

La MINUSCA reste engagée à travailler avec les différents partenaires institutionnels et du secteur des médias dans le cadre du combat global contre les discours de haine et la désinformation.

Elle dénonce par ailleurs les tentatives de manipulation sur sa mission de protection des populations civiles, notamment à Nzakoundou où son intervention a été déterminante pour le rétablissement de la sécurité dans cette localité de l'extrême nord-ouest de la RCA, l'appui à

l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire, le retour dans leurs foyers de milliers d'habitants et la réparation de ponts pour faciliter l'accès à cette localité isolée. En plus du déplacement sur place du Commandant de la Force pour rassurer les populations de l'appui de la MINUSCA et le déploiement de casques bleus appartenant à trois contingents pour protéger la population, la Mission a travaillé en collaboration avec les FACA. Les tentatives de dénigrement de l'opération de la MINUSCA à Nzakoundou sont inacceptables et constituent sans aucun doute un manque de respect aux communautés locales qui en sont les premières bénéficiaires.

- La MINUSCA félicite le Gouvernement centrafricain pour sa participation le 26 janvier au processus de l'Examen Périodique Universel (EPU), procédure spéciale du Conseil des Droits de l'Homme, ainsi que pour la fructueuse discussion qui s'en est suivie et d'avoir saisi cette occasion pour promouvoir et protéger les droits de l'homme en RCA.

A cette occasion, La Division des Droits de l'homme de la MINUSCA avait invité ses partenaires nationaux du gouvernement, des institutions nationales et de la société civile, soit 25 participants dont huit femmes, à suivre l'examen de la situation des droits de l'homme par vidéo conférence. La MINUSCA réitère son engagement et son soutien au gouvernement dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'EPU.

- Durant la période concernée du 13 au 31 janvier 2024, la Division des droits de l'homme (DDH) de la MINUSCA a documenté et vérifié 85 violations et atteintes aux droits de l'homme et violations du droit international humanitaire, ayant affectées 103 victimes, dont 9 femmes, une fille, 13 garçons, 12 groupes de victimes collectives. Les préfectures les plus affectées sont l'Ouham et la Nana-Mambéré.

- Environ 5000 personnes, majoritairement des femmes, des enfants et des personnes âgées, ont bénéficié de consultations médicales gratuites et de la distribution de médicaments lors de la campagne médicale conjointe du Gouvernement et de la MINUSCA menée du 25 au 29 janvier 2024 à Bouar. La campagne a été ouverte par le Premier ministre, Félix Moloua, et le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général, Mohamed Ag Ayoya, et a mobilisé une quinzaine de médecins. La MINUSCA a également fourni des médicaments et assuré la prise en charge des patients référés nécessitant des soins plus spécialisés dans ses cliniques.

## **CHEFFE DU BUREAU DE LA MINUSCA POUR LA REGION DE KAGA**

Cher collègue, je voudrais tout d'abord vous remercier pour l'organisation de cette conférence de presse à partir de Kaga-Bandoro, avec les autorités des trois préfectures couvertes par le bureau régional de la MINUSCA dans la région « KAGAS ».

Il s'agit des préfectures de Nana-Gribizi, de Kemo et de l'Ouham-Fafa, qui sont situées dans une région homogène qui s'étend du nord de Bangui jusqu'au point de passage frontalier tchadien situé entre les villes de Moyenne-Sido en RCA et de Sido-Tchad. Si la situation dans les préfectures de Nana-Gribizi et Kemo a connu une nette amélioration sur les plans sécuritaire, de la protection des civiles et de la restauration de l'autorité de l'Etat. En revanche, dans l'Ouham-Fafa, il y a encore des défis à relever, notamment avec la présence des éléments armés qui continuent de commettre

des attaques et exactions contre les populations civiles le long des axes routiers et dans certaines localités.

Le bureau de la MINUSCA travaille en étroite collaboration avec les autorités préfectorales et locales, ainsi qu'avec les Forces de défense et de sécurité (FDS) pour stabiliser davantage toutes les zones et assurer la protection des civiles, tout en favorisant la libre circulation des personnes et des biens. Conjointement avec les FSI et les FACA, la MINUSCA mène des patrouilles à l'intérieur des villes et villages, ainsi que le long des axes. Nous travaillons également avec tous les partenaires locaux, y compris les leaders religieux et communautaires, les femmes, et les jeunes, afin de renforcer le processus de paix et de réconciliation au niveau local en promouvant la cohésion sociale, la gestion pacifique des conflits liés à la transhumance, et le vivre ensemble.

Des avancées significatives ont été enregistrées par rapport à la protection des civiles grâce aux efforts fournis par la Section des Affaires civiles, la Force et la Police des Nations Unies (UNPOL), en partenariat avec les autorités locales, et les Forces de défense et de sécurité. Ainsi, plus de 220 alertes ont été reçues par CAS, plus de 211 patrouilles réalisées avec UNPOL et la Force, et 420 membres des comités de médiation et réseaux d'alertes communautaires, incluant 124 femmes ont été formés dans 24 localités considérées comme des points chauds. En outre, 7069 personnes ont été sensibilisées sur la transhumance apaisée. Ce travail a eu pour résultats une réduction des cas de violence liés à la transhumance, ainsi que le règlement pacifique des conflits. De même, 9 ponts ont été réhabilités, suivis de l'installation de lampadaires solaires à Sibut.

Concernant la restauration de l'autorité de l'Etat, CAS a assuré la réhabilitation des bâtiments administratifs des préfectures/sous-préfectures et mairies, ainsi qu'une formation en administration financière au profit de 63 autorités locales. Ainsi, tous les préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et maires ont effectivement repris leurs fonctions et on note une amélioration de la couverture des services publics et de l'administration d'État.

Sur la mutualisation de l'APPR-RCA et la Feuille de Route de Luanda, à l'issue de la réunion par visio-conférence le 24 mars 2023, entre le Premier Ministre, la Représentante spéciale du Secrétaire général des Nations Unies en RCA et Cheffe de la MINUSCA, et tous les préfets y compris les préfets de la Nana Gribizi, la Kemo et Ouham- Fafa, les réunions des Comités de mise en œuvre préfectoraux (CMOP) et des comités techniques de sécurité (CTS) ont été relancées dans les préfectures de la Nana Gribizi et la Kemo.

Sur le volet dialogue et réconciliation, le bureau a travaillé sur le renforcement de la cohésion sociale à travers 15 sessions impliquant 700 personnes, et des formations en activités génératrices de revenus (AGR) et distribution de kits agricoles et élevage à 248 bénéficiaires. Cela s'est traduit par l'implication de nombreux jeunes dans la promotion du civisme et de la citoyenneté ainsi que le renforcement des liens et de la collaboration entre les membres de la communauté.

Dans le cadre des projets à impact rapide, le bureau a réalisé des infrastructures essentielles pour la restauration de l'autorité de l'Etat. Parmi les projets phares, il y a, entre autres, les constructions du commissariat de police de Dekoa, de la mairie de Botto et son équipement (Pk 7) ainsi que des ponts Mbah (PK-8) et la Construction du pont Doukoubé (PK-18).

Sur un autre registre, les programmes de réduction de la violence communautaire (CVR) ont permis de collecter, au cours de l'année 2023, plus de 400 armes (traditionnelles et automatiques). Une formation professionnelle a été donnée à plus de 200 bénéficiaires, qui ont ainsi pu réintégrer leurs communautés. Le programme CVR a également permis de réhabiliter 4 ponts dans la sous-préfecture de Ndjoukou, et 30 Km de route entre Dekoa et Mala. En outre, le programme a permis la gestion et résolution de conflits intercommunautaires grâce aux efforts fournis par les équipes de médiation.

Les interventions de la MINUSCA ont également concerné l'appui à la restauration du système judiciaire pour lutter contre l'impunité, particulièrement un appui continu au déploiement des acteurs judiciaires ainsi qu'un appui-conseil et logistique pour un meilleur fonctionnement des Tribunaux de Grande Instance (TGI) de Kaga-Bandoro et de Sibut

Sur le plan des affaires pénitentiaires, l'année 2022-2023 a été marquée par la réouverture de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Kaga-Bandoro à travers la mise en œuvre de deux projets QIP du bureau Régional de la Minusca Kaga-Bandoro. Avec l'opérationnalisation de la prison, la chaîne pénale fonctionnera normalement, les détenus seront encadrés par du personnel pénitentiaire qualifié et leurs droits respectés.

Au chapitre des droits de l'homme, plus de 2 400 éléments des FACA, FSI et personnels administratifs ont été formés en Droits de l'Homme, droit international humanitaire et protection des civils. Au moins 14 campagnes de promotion des droits de l'Homme ont été organisées en partenariat avec les radios locales. Un programme de protection individuelle a été mis en œuvre avec la construction de « safe house » alors que des partenariats ont été noués avec les acteurs de protection pour une prise en charge holistique (médicale, psychosociale et juridique) - Relocalisation (en dernier recours) des individus.

Les activités de sensibilisation publique et plaidoyer pour expliquer le mandat de la MINUSCA, l'APPR, promouvoir les réalisations et progrès, et lutter contre la désinformation et mésinformation se sont également poursuivies, en partenariat avec les autorités locales, les leaders communautaires et de la société civile, ainsi que les médias locaux, dont Radio Ouham-Fafa, la Voix de la Kémo et la voix de Kaga.

Au cours de ces campagnes, plusieurs ateliers d'échanges, d'information et de sensibilisation ainsi que des activités civilo-militaires ont été organisée, ce qui a permis à la Force d'offrir des consultations médicales gratuites au profit des populations.

Bien entendu, le bureau régional la question du genre et l'agenda femmes, paix et sécurité sont pris en compte par le bureau régional de Kaga dans l'exécution des tâches prévues dans le mandat de la MINUSCA.

Je vous remercie et je reste à votre disposition pour répondre aux questions.

Je passe la parole au Préfet de la Nana-Gribizi, Monsieur Abdoulaye Mahamat, pour ses propos liminaires au nom des trois Préfets ici présents.

© MINUSCA 2024